

LE COQUESILLON



Le bulletin d'information mensuel



Le maire de Sainte-Blandine-sur-Mer, Normand Chouinard et la mairesse de Sainte-Luce, Micheline Barriault.

MOT DE LA MAIRE

Un automne tout en couleur !

Déjà l'automne qui est à nos portes, nos dossiers municipaux s'alignent, prennent forme et prennent, eux aussi, des couleurs !

Bien des projets bouillonnent actuellement au sein de l'équipe municipale. Nous sommes dans les derniers mois de notre année et nous mettons les bouchées doubles pour atteindre les objectifs de notre Plan d'action 2022, ainsi :

- Une présentation publique se tiendra vers la fin du mois d'octobre, date à publiciser, des projets de mise en valeur de la plage de l'Anse-aux-Coques, de la promenade, du quai et de l'église;
- Un projet de politique environnementale et un plan d'action quinquennal seront aussi soumis à la population en consultation pour l'adoption finale au conseil de décembre;
- Nous avons actuellement 3 projets de développement domiciliaire sur la table, 1 dans le secteur Luceville et 2 dans le secteur de Sainte-Luce-sur-Mer;
- La «petite» recharge de plage se fera à partir du 11 octobre prochain;
- Les rénovations de l'ancienne église de Luceville achèvent;
- Nous attendons la confirmation finale pour la réfection Phase 2 du 3e Rang Est;
- Nos comités se remettent à l'œuvre et des recommandations seront faites au conseil;
- Des demandes de subventions pour finaliser le fond la patinoire du secteur Luceville et pour celle de Sainte-Luce-sur-Mer, ce sera un aménagement avec allée glacée et un skatepark qui seront déposés en octobre;
- Les rencontres avec les nouveaux arrivants se tiendront en octobre;
- La fête des bénévoles se tiendra le 29 octobre et la fête de l'Halloween se tiendra le 30 octobre en après-midi à la salle Louis-Philippe-Anctil;
- Un spectacle pour souligner les 100 ans de René Lévesque se tiendra le 12 novembre.

Et j'en oublie...

Finalement, un mot pour féliciter tous les citoyens et citoyennes qui ont accepté d'être figurants pour le tournage du film «Le temps d'un été», cela a permis le succès du film et nous avons bien hâte de vous voir à l'écran.

Solidairement,

Micheline Barriault, mairesse

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Le dernier conseil municipal s'est tenu le 12 septembre 2022, l'enregistrement est accessible sur le site web de la Municipalité de Sainte-Luce.



La mairesse, Micheline Barriault, accompagnée du député Pascal Bérubé, du préfet de la MRC de La Mitis, Bruno Paradis et de Manon Cambefort, directrice générale du Groupe ADEL

Points d'informations:

- Nous félicitons le Groupe ADEL (Abattoir de Luceville) et sa nouvelle administration pour sa première année, de beaux projets en perspective;
- Nous félicitons le comité des Sculpturales pour l'organisation du symposium qui fut un grand succès et une participation record de la population;
- Nous félicitons l'équipe de bénévoles du Marché public pour l'excellente saison qu'ils ont organisée, ce fut un franc succès;
- Nous informons les citoyens qui désireraient un deuxième bac bleu (récupération) qu'ils sont disponibles au bureau municipal gratuitement, la collecte se faisant aux 2 semaines. Une petite enquête sera faite auprès des commerces pour évaluer la possibilité de faire la cueillette à la semaine pour eux.

Finances:

- Tous les points financiers ont été adoptés et sont conformes aux prévisions budgétaires.

Administration:

- Madame Nicole Leblanc est prolongée pour 3 semaines afin de combler l'absence de notre secrétaire-réceptionniste;
- Madame Marie-Josée Vignola est embauchée temporairement comme aide administrative à raison de 24 heures par semaine;
- Un mandat a été donné à la firme Goulet&Lebel, architectes, afin d'actualiser les plans d'amélioration et de construction pour réaménager les bureaux municipaux et la construction d'une caserne, et ce, dans le but de se qualifier pour les subventions gouvernementales;
- Un projet de règlement est déposé relativement à l'entretien des installations septiques avec désinfection par rayonnements ultraviolets (le but étant que l'entretien se fasse par la municipalité et facturé aux propriétaires concernés sur le compte de taxes, comme le ramonage des cheminées, le projet de règlement est disponible sur le site Web);
- Un contrat 911 a été donné à la compagnie Bell;
- Il y a eu un ajustement de l'échelle salariale de la directrice générale adjointe lequel ne comprenait pas l'année 2022.



Le dragon

Oeuvre de Jean-François Gauthier, gagnant du prix «Coup de coeur» du public

Urbanisme:

- Une modification au zonage a été déposée afin de permettre l'usage «ski de fond et alpin» sur le terrain de la pépinière.

Loisirs:

Le poste de coordonnateur en loisirs a été réaffiché, car il n'y a pas eu de candidature répondant aux critères.

Travaux publics:

- Nous procéderons à l'achat de sel pour le déglacage à 113 \$ la tonne (300 tonnes, soit 30 % de plus que les années passées) et 1 000 tonnes de sable à 6,36 \$ la tonne, auprès de Carrière Dubé située sur le territoire de Sainte-Luce.

Sécurité publique:

- Il y aura une négociation avec les autorités compétentes pour avoir un accès aux services pour la prise en charge des animaux errants;
- Il y aura installation de panneaux d'indication de courbe entre le 348 et le 352, 2e Rang Est;
- Le rapport annuel 2021 du service de sécurité incendie a été adopté.

SUITE...

Développement:

- Le document de présentation du Groupe Collectif Incognito pour la conception d'une oeuvre artistique mettant en valeur le secteur du quai, de l'Anse-aux-Coques et de l'église a été adopté (ce document sera présenté en consultation publique et les demandes de subventions seront faites);
- Nous avons procédé à l'embauche d'une agente de développement, soit madame Émilie Martel. Celle-ci a oeuvré à Kamouraska;
- Nous avons voté le règlement d'emprunt de 204 322 \$ pour l'achat du terrain permettant le prolongement de la rue des Coquillages. Ledit terrain servira prioritairement pour le déplacement des maisons vendues aux enchères dans le cadre du Programme d'accès à la propriété;
- Nous appuions la semaine de la sécurité ferroviaire qui se tiendra du 19 au 25 septembre 2022;
- Une résolution est votée afin du CN, l'entretien des traverses de chemin de fer en milieu agricole afin d'assurer la sécurité des agriculteurs;
- Nous participons au programme de subvention pour des bornes électriques 100 % subventionnées par Hydro-Québec. Il y en aura une près du chalet principal dans l'Anse-aux-Coques et une à l'intersection de la rue Saint-Pierre et Saint-Alphonse, dans le secteur de Luceville. Les bornes seront doubles;
- Un mandat a été donné à la firme SNC-LAVALIN au montant de 42 000 \$ (compris dans la subvention provenant du ministère de la Sécurité publique) pour les travaux de recharge de la plage;
- Une demande de financement pour la Phase 2 de la réfection du 3e Rang Est a été déposée (nous avons un avis favorable du ministère des Transports du Québec et du programme d'aide à la voirie locale);
- Un montant de 4 000 \$ a été octroyé à Tourisme Sainte-Luce pour contribuer aux évènements de l'été 2022 (concours de sculptures de sable et les Sculpturales).

Notre prochaine séance du conseil se tiendra le mardi 4 octobre 2022, au lendemain des élections provinciales, à la salle Louis-Philippe-Anctil du secteur de Luceville, et ce, à 20 h.



Théâtre à Sainte-Luce

Tu aimerais vivre une expérience de théâtre. Tu peux devenir acteur, faire de la mise en scène, écrire une pièce, participer à l'élaboration de décor, création de costumes, sonorisation et éclairage. Une rencontre aura lieu le 27 septembre à 19 h à la salle Louis-Philippe-Anctil.

Viens vivre une expérience extraordinaire !

Pour information supplémentaire:
rodriguestlaurent-district5@sainteluce.ca





RECHARGE D'ENTRETIEN DE LA PLAGE 2021

(PHASE I DE L'ENTENTE DE FINANCEMENT VISANT LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE PROTECTION DES BERGES CONTRE L'ÉROSION ET LA SUBMERSION CÔTIÈRE DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE)

La plage de l'Anse-Aux-Coques est un endroit très prisé par la population locale et régionale, ainsi que par les touristes qui veulent s'offrir un moment de détente tout en profitant de l'air salin du fleuve. La plage est bordée d'une promenade aménagée et d'aires de repos ainsi que de bâtiments de service, ce qui en fait un attrait touristique majeur pour la région du Bas-Saint-Laurent. Il est donc important pour la municipalité de Sainte-Luce de préserver ces infrastructures pour les générations futures, pour les Luçois et Luçoises, mais aussi pour l'ensemble des Québécois qui visitent notre région.

Les grandes marées de décembre 2010 ont causé d'importants dommages aux infrastructures riveraines sur l'ensemble du territoire de la Municipalité. Dans le secteur de l'Anse-aux-Coques, le déferlement des vagues avait déstabilisé le mur de la promenade et affecté la route. Une analyse de solutions menée par une firme spécialisée en ingénierie côtière avait alors conclu que la meilleure option pour assurer la protection de ce secteur était la mise en place d'une recharge de plage. C'est pour cette raison que la municipalité de Sainte-Luce, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, a privilégié un projet-pilote de recharge de plage en 2014, par le dépôt de sédiments grossiers, afin de remédier au problème de disparition de la plage, de franchissement par les vagues, de submersion et de projection de débris sur la promenade et la route municipale.

Le choix du concept a été expliqué à la population lors d'une assemblée publique le 4 novembre 2014 et il a été présenté de nouveau lors d'une assemblée publique récente le 9 juin 2022. Lors de ces rencontres, il a été expliqué que les ouvrages rigides comme les enrochements ou les murs n'ont pas été retenus comme solutions, car leur mise en place aurait provoqué un abaissement et un rétrécissement de la plage, puis une disparition à long terme. Ces impacts négatifs iraient à l'encontre d'un des objectifs de la municipalité, qui souhaite préserver et mettre en valeur la plage publique fortement utilisée à des fins récréotouristiques.

Lors de ces séances d'information publique, il a aussi été expliqué que l'aspect esthétique de la plage serait modifié à la suite des travaux, puisque la recharge de plage est constituée d'un mélange de sable, de graviers et de cailloux arrondis d'un diamètre moyen de 7 mm. Ce choix de matériel granulaire permet de diminuer considérablement le volume de sédiments à mettre en place, tout en augmentant la résistance de la plage à l'érosion et la durée de vie utile de l'ouvrage.

Il a aussi été expliqué à la population que la plage serait rehaussée et élargie, avec une pente raide à la limite de la recharge lors de la construction, mais que le profil reprendrait progressivement sa pente d'équilibre à la suite des premières tempêtes. La recharge de 2014 a démontré que la pente s'est adoucie les années suivantes comme prévu et qu'elle a repris sensiblement la même pente que la plage d'origine, ce qui a permis de préserver les usages récréotouristiques de la plage.

Il a aussi été expliqué que la plage rechargée aurait des variations saisonnières similaires à celles des plages naturelles. La recharge de 2014 a démontré qu'il s'est produit un phénomène de « granulo-classement naturel » en raison du brassage des sédiments par les vagues. Ces mouvements ont eu pour effet de faire remonter les sables à la surface, particulièrement lors des mois d'été, mais à faire ressortir les sédiments grossiers à la suite des tempêtes à l'automne.

Le Décret gouvernemental 693-2014 qui autorisait le projet de recharge de plage prévoyait aussi des recharges d'entretien jusqu'au 31 décembre 2024. C'est dans ce contexte que la municipalité prévoit effectuer une recharge d'entretien de la plage en y déposant environ 700 voyages de matériaux du 11 au 31 octobre 2022 sur une longueur d'environ 490 m pour protéger dans le temps les infrastructures publiques de l'Anse-Aux-Coques. Des réparations aux émissaires mis en place en 2014 seront également effectuées.

Contrairement à la recharge de 2014, la municipalité prévoit deux importantes mesures d'atténuation, afin d'offrir une granulométrie plus intéressante aux usagers dans la partie la plus fréquentée de la plage. La première mesure d'atténuation consistera à tamiser les matériaux directement à la gravière, donc avant livraison, afin d'enlever les particules les plus grosses. La deuxième mesure d'atténuation consisterait à recharger la crête de la plage avec une couche supérieure sableuse au printemps 2023, ce qui constituerait une amélioration intéressante pour les usagers. Le sable utilisé sera fin, de type « sable à béton ». Le transport de ce sable représente environ 100 camions.

Le financement de ce projet est assuré à plus de 66 % par le ministère de la Sécurité publique par le biais du Cadre pour la prévention des sinistres. L'aide gouvernementale s'élèvera à 92 % si l'entente pour la phase II du projet (recharge pérenne) est signée avec le ministère en 2022 ou 2023 pour le plus grand projet de recharge. La municipalité a adopté en mai 2021, un règlement décrétant les travaux d'une valeur de 2 500 000 \$ et un emprunt dont la charge de l'ensemble des contribuables de la municipalité est de 507 030 \$.

Les études seront terminées durant les deux prochaines années pour la mise en place d'une solution de recharge de plage pérenne pour l'ensemble de l'Anse-Aux-Coques, dont la durée de vie visée (sans entretien) serait de trente ans sur une longueur d'environ 2 km. Ce grand projet sera soumis aux processus d'autorisations environnementales et impliquera d'autres consultations publiques.

La recharge d'entretien de la plage en 2022 protégera notre promenade, la route du Fleuve et les infrastructures souterraines de notre municipalité dans l'attente du projet définitif.

Merci de votre patience lors des travaux et de votre compréhension face aux inconvénients temporaires liés à la circulation des camions dans la côte de l'Anse et une partie de la route du Fleuve.

Pour toutes questions, veuillez téléphoner à la municipalité au 418-739-4317.

Jean Robidoux
Chargé de projet

Grandes marées de 2010



Localisation des travaux à l'automne 2022



ENCAN ANNUEL

Le dimanche le 9 octobre 2022, immédiatement après la messe de 10 h 30, se tiendra l'encan annuel au profit de la Fabrique.

L'activité se déroulera à l'intérieur de l'église alors que nous offrirons le produit de nos récoltes en fruits et légumes : soit en sacs (légumes frais), soit sous forme de pâtés, tartes, gâteaux, confiseries, confitures, gelées, sauces, ketchups, relish, betteraves et divers autres produits d'artisanat.

Vos dons de produits cuisinés ou les légumes de votre jardin sont les bienvenus.



Nous vous attendons en grand nombre vers 11 h 30.

Pour informations :

Jocelyne Burton au 418 739-3575



Bibliothèque du secteur Sainte-Luce-sur-Mer

Le 3 octobre, il n'y a pas que l'élection provinciale!

Ce jour-là, la bibliothèque tient son

GRAND BAZAR DE LIVRES.

Passez nous voir et amenez vos enfants!

La bibliothèque sera ouverte aux mêmes heures que les bureaux de vote de 9 h 30 à 20 h.



Le club 50 ans et plus de Luceville, en collaboration de Desjardins Caisse de Neigette et Mitis-Ouest, vous invite à une conférence «Maître de sa vie et de ses biens».

Le jeudi 13 octobre 2022, 13 h 30 à la salle Louis-Philippe-Antil, bienvenue à tous !

RENDEZ-VOUS

Maître de sa vie et de ses biens



Reconnaître et prévenir l'exploitation financière

13 octobre 2022, 13 h 30

Cet événement est organisé en collaboration avec Club des 50 ans et plus de Luceville et Desjardins

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE LUCEVILLE

REPRISE DES ACTIVITÉS



En septembre, c'est le retour des activités pour le Club des 50 ans et plus de Luceville et c'est avec grand plaisir que nous vous annonçons notre programmation.

Lundi : Dès le 19 septembre, de 13 h 30 à 16 h, jeux de cartes, Skip-Bo, etc., à la salle Létourneau (sous-sol, entrée du côté Est).

Mercredi : Dès le 21 septembre, Vie active, de 9 h 30 à 10 h 30, à la salle La Bernache (sous-sol, entrée du côté Est).

Jeudi : Dès le 22 septembre, pétanque, pétanque atout, ou baseball poches, de 13 h 30 à 16 h, à la salle Louis-Philippe-Anctil (entrée du côté Ouest).



Lundi : Dès le 26 septembre : Formation – Jeux de mémoire à la salle La Bernache.

Le 1er de 10 h à 11 h et le 2e de 13 h à 14 h., pour une durée de 10 semaines, au coût de 20\$ (sous-sol, entrée du côté Est).

Nous vous souhaitons une belle saison d'activités et vous attendons en grand nombre.

Club des 50 ans et plus de Luceville

Denis Ross, président
418-739-3552



Atelier Internet 05 oct. 2022	Activités gratuites ouvertes à tous
Venez apprendre à compléter des formulaires	Atelier Cybersécurité/ Google/ Safari 07 déc. 2022
Atelier Applications / Jeux/ Facebook 02 nov. 2022	Utiliser l'informatique de façon sécuritaire
Venez apprendre les astuces	09H-11H Venez échanger sur les bonnes pratiques
LUCEVILLE - HABITATION ST-LUC 91 st-Pierre, Luceville Sonner au # 1-1-0 pour la salle communautaire. Un agent viendra vous accueillir à la porte.	

Organismes partenaires :



Pour informations et inscriptions : Laissez un message sur la boîte vocale de **Synthia Boucher** au 418-775-2554